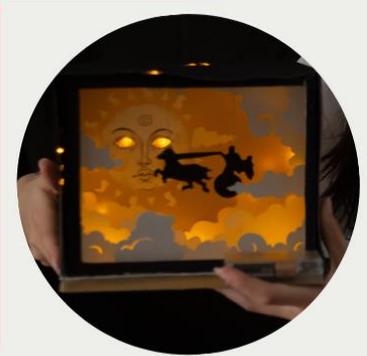


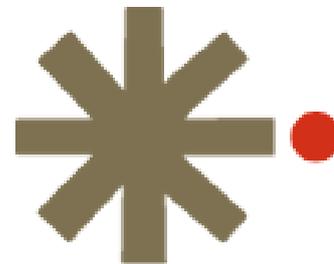
# PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Conservatoire Hélène Affichard  
du Pays sabolien

---



## PRÉAMBULE



Les établissements d'enseignement artistique par les missions d'enseignement, de création, de diffusion qui lui sont confiées, participent fortement à l'animation d'un territoire et à l'épanouissement de ses citoyens.

Tout en étant garant de la conservation et de la valorisation d'un patrimoine culturel, musical, savant, les conservatoires s'ouvrent aujourd'hui à toutes les formes d'art, aux esthétiques nouvelles et aux pratiques pédagogiques émergentes.

Notre société vit aujourd'hui de profonds bouleversements environnementaux, économiques, technologiques et culturels. Il n'y a encore pas si longtemps le monde s'est confiné pour se protéger d'une pandémie, entraînant un repli sur soi général que l'art et la culture ont subi de plein fouet.

Aujourd'hui les publics reviennent vers les salles de spectacles et les musées. Les établissements d'enseignement artistique retrouvent leurs élèves. Des freins subsistent encore pour que les conservatoires gagnent la confiance de tous les publics.

Des pratiques artistiques nouvelles sont nées de l'essor du numérique et connaissent un réel engouement des générations nouvelles. Il est au conservatoire de demain d'accueillir ces pratiques émergentes, d'aller vers tous les publics, d'initier des projets fédérateurs et inclusifs.

L'Apostrophe est un outil culturel au cœur du Pays sabolien, hébergeant depuis à peine un an, la médiathèque Pierre Reverdy, l'Entracte scène Joël Le Theule et le Conservatoire Hélène Affichard. La réunion de ces trois entités dans un même lieu est une force pour que se croisent les pratiques culturelles et artistiques et que s'amplifient les projets transversaux.

C'est dans cette dynamique de territoire que s'inscrit ce nouveau projet d'établissement du Conservatoire Hélène Affichard, offrant un enseignement artistique de qualité, pluridisciplinaire, créatif et ouvert au plus grand nombre.



## SOMMAIRE

### **I. INTRODUCTION**

### **II. METHODES DE TRAVAIL**

### **III. CONTEXTE**

### **IV. PRESENTATION ET ANALYSE DE L'EXISTANT**

1. Le contexte historique, géographique, démographique
2. Le personnel
3. Les bâtiments
4. Les usagers
5. Les activités d'enseignement
6. Diffusion, création : liens entre l'enseignement et la création artistique d'aujourd'hui
7. L'Éducation artistique et culturelle
8. Une partothèque ouverte au public
9. Les partenariats
  - A. *Les partenaires structurels*
  - B. *Les autres partenaires*
10. Le faire-valoir, la communication
11. Le réseau départemental

### **V. DIAGNOSTIC**

1. Le premier cycle de l'enseignement musical
2. Les Orchestres à l'École (OAE)
3. L'éducation artistique et culturelle (EAC)
4. Logiciel métier
5. L'accueil inclusif, enseignements adaptés

### **VI. LES MISSIONS ET OBJECTIFS DU PROJET D'ETABLISSEMENT**

### **VII. PERSPECTIVES, ÉCHÉANCES, AXES DE DÉVELOPPEMENT**

### **VIII. REMERCIEMENTS**



## I. INTRODUCTION

Le Conservatoire Hélène Affichard est un service de la Communauté de communes du Pays sabolien. Il s'inscrit pleinement dans le projet politique de sa collectivité. Inscrit au Schéma Départemental des Enseignements Artistiques, il est pôle ressource du secteur géographique « Vallée de Sarthe », regroupant les Communautés de communes du Pays sabolien, Loué-Brûlon-Noyen, Champagne Conlinoise et Pays de Sillé, Val de Sarthe.

Le Conservatoire du Pays sabolien, en sa qualité d'établissement agréé par l'état au rang de Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI) s'appuie sur les schémas nationaux et départementaux de l'enseignement artistique pour l'écriture de ce projet d'établissement.

Ce Projet s'appuie sur l'histoire, l'évolution économique et sociale du territoire, sur les nombreux bilans dressés par l'ensemble de l'équipe pédagogique et administrative. Il sera suivi par le conseil d'établissement, statutairement placé sous l'autorité du Président de la Communauté de communes du Pays sabolien selon un calendrier proposé par le directeur.

La mise en œuvre de ce projet sera coordonnée par le directeur du Conservatoire.

## II. MÉTHODES DE TRAVAIL

Le projet d'établissement 2024-2029 est le fruit de multiples concertations au sein de l'équipe pédagogique. Il a été présenté et discuté au conseil d'établissement à deux reprises. Les élus communautaires ont été également associés à la réflexion sur les questions phares comme le devenir des classes à horaires aménagés danse, le renforcement du maillage territorial et autres missions détaillées en fin de document.

Une écoute attentive des acteurs culturels du territoire, professionnels, amateurs, élèves, parents d'élèves et autres partenaires du monde associatif, social, économique a également enrichi ce texte.

Lors de ces concertations, à la lecture des schémas national et départemental, sept missions principales ont été adoptées. Il s'en est suivi un travail collectif d'analyse de l'existant, débouchant sur un plan d'actions à courte, moyenne et longue échéances.

Le règlement des études joint à ce document est le fruit d'un état des lieux fait par le conseil pédagogique lors de nombreuses réunions de concertation depuis la prise de fonction de la nouvelle direction en octobre 2022. Son écriture en est collégiale sous l'arbitrage du chef d'établissement.



### III. CONTEXTE



En janvier 2023, l'enseignement musical a réintégré le bâtiment fraîchement rénové du Conservatoire rue Saint Denis. La Médiathèque Pierre Reverdy, du réseau des Médiathèques du Pays sabolien, nouvellement sortie de terre fait maintenant le lien architectural entre le Conservatoire et la Scène Joël le Theule qui forment à eux trois un pôle culturel : *l'Apostrophe*. La proximité de ces trois entités culturelles ouvre de nouvelles opportunités de projets communs. Les publics se croisent et circulent plus naturellement d'une activité à l'autre.

Les autres disciplines, théâtre, danse, beaux-arts et activités de bien-être, sont restées quant à elles, dans l'ancienne école élémentaire rue Gambetta. Une étude architecturale est en cours pour les accueillir à terme dans de nouveaux locaux adaptés à chaque activité.

La menace épidémique s'éloignant, les chorales, harmonies du territoire et autres pratiques artistiques amateurs connaissent un regain d'activité. Le



Conservatoire les accompagne, soutient leurs projets et renoue des partenariats structurants avec ces acteurs culturels.

Le Conservatoire retrouve le chemin de la scène et la rencontre avec ses publics. Pas moins de 80 manifestations sont proposées chaque année. Création de spectacles complets et pluridisciplinaires mais aussi de projets de classes, d'accueil d'artistes en résidences ou master classes en collaboration avec l'Entracte, scène conventionnée.

En fin d'année scolaire 2022/2023, lors de plusieurs concertations entre représentants de l'Education Nationale et du Conservatoire, il a été décidé de mettre fin aux classes à horaires aménagés danse (CHAD). L'érosion de ce dispositif était devenue inéluctable : effectifs trop faibles, de trop rares nouvelles inscriptions. L'équipe enseignante, en concertation avec le collège Simone Veil devra imaginer de nouvelles formes de pratiques artistiques sur le temps scolaire sur ce collège.

Le projet pédagogique musical, restructuré pour la rentrée 2023 sur un schéma plus classique - tripartite formation instrumentale - Formation musicale et pratique collective - devra s'affranchir des contraintes fortes de déplacement et d'emploi du temps des élèves. Des solutions restent à trouver, regroupement des cours d'instruments, pratiques collectives et formation musicale, covoiturages. Ce retour structurel a permis cependant de proposer sur toutes les classes de formation musicale un temps de chant collectif par le tuilage des horaires Aujourd'hui, une seule antenne musicale existe à Parcé-sur-Sarthe. D'autres communes ont accueilli des activités du Conservatoire par le passé. Ces activités se sont éteintes, comme au Bailleul ou à Précigné, faute d'inscrits. Une enquête sera menée auprès des élèves des orchestres à l'école actuels afin de connaître leurs souhaits de prolonger ou pas leur apprentissage pour les années à venir.

Enfin, en cette rentrée 2023, vient de démarrer une démarche de sensibilisation et de formation du personnel du Conservatoire à l'accueil adapté aux publics en situation de handicap. Cette démarche, dictée par le schéma départemental rencontre une vraie adhésion de l'équipe enseignante pour beaucoup sensible à cette question d'accueil inclusif.



## IV. PRESENTATION ET ANALYSE DE L'EXISTANT

### 1. Le contexte historique, géographique, démographique



Le district de Sablé sur Sarthe est créé par un arrêté préfectoral du 29 décembre 1978. Après une extension en plusieurs étapes, la Communauté de communes du Pays sabolien prend son nom le 30 décembre 1999 avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2000. La Communauté de communes est composée de 17 communes pour un total de 28 490 habitants en 2020 avec pour ville centre, Sablé sur Sarthe, 12594 habitants.

L'intercommunalité est partagée entre deux départements et deux arrondissements : la Mayenne (arrondissement de Château-Gontier) et la Sarthe (arrondissement de La Flèche). Son siège étant situé dans la Sarthe, elle relève donc des services de l'État sarthois.

Le canton de Sablé-sur-Sarthe est aujourd'hui composé de 16 communes, à savoir les 17 communes du Pays sabolien moins la commune de Bouessay.

La Communauté de communes du Pays sabolien est le second pôle industriel de la Sarthe au cœur d'une aire d'influence économique de 50 000 personnes, composé d'acteurs majeurs de l'industrie agroalimentaire (LDC,



CHARAL, MARIE, ...), d'équipementiers automobiles (Mécachrome, VALEO, SABLE INJECTION...) mais aussi de tout un ensemble de PME / TPE de secteurs diversifiés (BUISARD SAS, BVS, FREMONT AFFUTAGE, ZEISS, BUISARD Distribution, ALPHACAN, IONISOS...).

La ville de Sablé compte deux quartiers prioritaires :

Montreux et Saint Exupéry

Sur les écoles élémentaires de ces quartiers, sont implantés des orchestres à l'école permanents.

Une réflexion commune aux trois services de l'Apostrophe est entamée depuis peu sur l'accessibilité de la culture au sens très large des publics des quartiers prioritaires mais aussi des zones géographiques plus éloignées de la ville centre du territoire.

La carte du territoire sablois montre la position excentrée de Sablé-sur-Sarthe, commune principale. Afin d'équilibrer le maillage territorial culturel et d'enseignement artistique les communes de Parcé-sur-Sarthe, Auvers-le-Hamon et Précigné semblent les mieux placées pour y implanter ou y consolider des activités du Conservatoire.

Population par grandes tranches d'âges

| POP T0 - Population par grandes tranches d'âges |        |       |        |       |        |       |
|---|--------|-------|--------|-------|--------|-------|
|   | 2009   | %     | 2014   | %     | 2020   | %     |
| Ensemble  | 29 105 | 100,0 | 29 273 | 100,0 | 28 490 | 100,0 |
| 0 à 14 ans                                      | 5 997  | 20,6  | 5 788  | 19,8  | 5 082  | 17,8  |
| 15 à 29 ans                                     | 5 240  | 18,0  | 4 664  | 15,9  | 4 720  | 16,6  |
| 30 à 44 ans                                     | 6 032  | 20,7  | 5 428  | 18,5  | 4 849  | 17,0  |



| POP T0 - Population par grandes tranches d'âges |       |      |       |      |       |      |
|---|-------|------|-------|------|-------|------|
|   | 2009  | %    | 2014  | %    | 2020  | %    |
| 45 à 59 ans                                     | 5 698 | 19,6 | 6 044 | 20,6 | 6 104 | 21,4 |
| 60 à 74 ans                                     | 3 554 | 12,2 | 4 216 | 14,4 | 4 740 | 16,6 |
| 75 ans ou plus                                  | 2 585 | 8,9  | 3 132 | 10,7 | 2 996 | 10,5 |

- Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.
- Entre 2014 et 2020
- La tranche des 0-14 ans perd 706 habitants soit - 12,2 %
- La tranche des 45-74 ans augmente de 584 h soit + 5,7 %
- La tranche des 15-29 ans augmente 56 h soit + 1,2 %
- La tranche des 30 – 44 ans perd 579 h soit – 10 %

Ce léger vieillissement de la population n'a pas aujourd'hui une répercussion majeure sur les effectifs du Conservatoire mais il convient de se pencher sur la diminution significative de la tranche la plus jeune, public privilégié des enseignements artistiques.

Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle

|   | 2020   | %     |
|---|--------|-------|
| Ensemble  | 23 383 | 100,0 |
| Agriculteurs exploitants                          | 334    | 1,4   |
| Artisans, commerçants, chefs d'entreprise         | 570    | 2,4   |
| Cadres et professions intellectuelles supérieures | 1 045  | 4,5   |



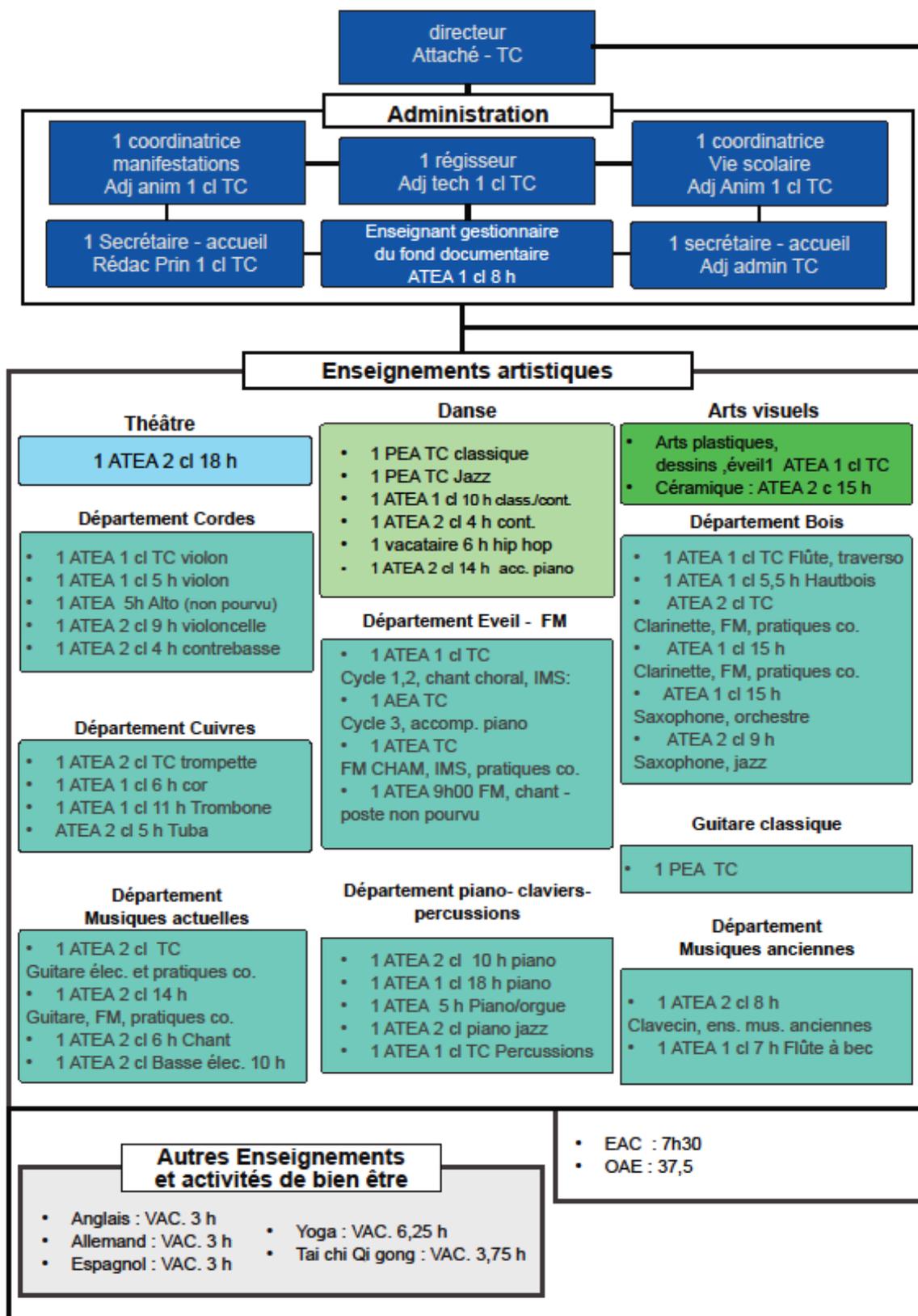
|  | 2020  | %    |
|--|-------|------|
| Professions intermédiaires                     | 2 425 | 10,4 |
| Employés                                       | 2 877 | 12,3 |
| Ouvriers                                       | 5 806 | 24,8 |
| Retraités                                      | 6 875 | 29,4 |
| Autres personnes sans activité professionnelle | 3 453 | 14,8 |

- Sources : Insee, RP2020, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2023.

Ce tableau montre une répartition des CSP plutôt en majorité vers des revenus moyens ou inférieurs qui justifie la nécessité de la mise en place d'un tarif social pour une ouverture non discriminante à un public élargi.



## 2. Le personnel





Commentaires :

L'équipe administrative :

Actuellement il existe un lien hiérarchique entre la coordonnatrice manifestations et la coordinatrice vie scolaire ainsi que les deux secrétaires d'accueil.

Le fonctionnement de l'administration serait plus efficient avec une organisation telle que décrite sur l'organigramme ci-dessus : deux binômes coordinatrice/secrétaire vie scolaire et manifestation.

Les liens hiérarchiques étant directement de la direction vers l'équipe administrative.

L'équipe enseignante :

L'équipe enseignante répond par son niveau de recrutement et le nombre d'heures dispensées à l'offre de service public d'un conservatoire agréé au rang de rayonnement intercommunal.

L'offre pluridisciplinaire est une vraie richesse pour le projet artistique et pédagogique de l'établissement.

Chaque département pédagogique est coordonné par un enseignant ou une enseignante rémunérée sur la base d'une heure par semaine, de même pour la coordination des orchestres à l'école.

Les inscriptions au Conservatoire ont augmenté en cette rentrée 2023. Si la tendance se concrétise, si la demande en EAC augmente, il conviendrait de libérer ces heures de coordination pour des missions d'enseignement et de valoriser les coordinations pédagogiques par un régime indemnitaire (part variable de l'ISOE).

Deux postes permanents sont vacants, un quart temps d'enseignement de l'alto et 9/20<sup>è</sup> d'enseignement formation musicale. A moyen terme, un recrutement sur un mi-temps violon/alto est envisageable suite à un départ en retraite d'une enseignante qui est aujourd'hui sur un poste de 5 heures de violon auxquelles seraient ajoutées les heures d'alto. Les 9 heures de formation musicale ne sont pas nécessaires aujourd'hui. Ces heures sont pourvues par les enseignantes en poste. Il conviendra, dans le cadre de la réflexion sur le développement des orchestres à l'école et sur l'accueil du handicap, d'envisager un recrutement couvrant ces champs de compétences (chant choral et/ou enseignement adapté, enseignement sur sites).



### 3. Les bâtiments

Le Conservatoire est aujourd'hui implanté sur trois sites. L'Apostrophe, rue Saint Denis, l'ancienne école élémentaire rue Gambetta et une annexe au sein de l'école élémentaire « les Marronniers » à Parcé-sur-Sarthe.

#### **Rue Saint-Denis :**

Le Conservatoire a retrouvé ses locaux historiques augmentés de studios dédiés aux musiques amplifiées et à la classe de percussions. Le reste du bâtiment a été rénové.

Il se compose aujourd'hui de :

- 3 studios de 70 m<sup>2</sup>, 41 m<sup>2</sup> et 20 m<sup>2</sup> câblés à une régie centrale équipée pour l'enregistrement.
- Une salle modulable par une cloison 112 m<sup>2</sup> - pratiques collectives et auditions
- 12 salles de 15 à 44 m<sup>2</sup> pour les pratiques instrumentales, individuelles et collectives et les cours de formation musicale
- 5 bureaux administratifs et une borne d'accueil partagée à l'entrée de l'Apostrophe
- Le bureau de direction se situe à l'étage du Bâtiment dans sa partie neuve avec l'ensemble des bureaux de direction et administratifs des autres services de l'Apostrophe, Médiathèque et L'Entracte.

#### **Rue Gambetta :**

Durant les travaux de rénovation du Conservatoire rue Saint Denis, ses activités ont été hébergées provisoirement dans l'ancienne école élémentaire rue Gambetta.

Les bâtiments rue Saint Denis n'ont pas la capacité d'accueillir les cours de danse, de théâtre et d'arts plastiques. Ces cours sont restés rue Gambetta jusqu'à la construction ou l'aménagement d'un bâtiment adapté.

Cette ancienne école n'est plus aujourd'hui en capacité d'accueillir les activités du Conservatoire, bâtiment vétuste, mal isolé, studios de danse et de théâtre inadaptés.

La réhabilitation d'un bâtiment situé à 500 m de l'Apostrophe sur le quartier de Montreux est à l'étude. Ce site aura la capacité d'accueillir toutes les activités « non musicales » du Conservatoire en respectant les normes attendues pour chaque discipline. Les premières activités dans ce nouveau bâtiment sont programmées pour la rentrée de 2026.



### **Parcé-sur-Sarthe :**

L'école élémentaire des Marronniers, à Parcé-sur-Sarthe héberge dans ses locaux des activités du Conservatoire. Il y est proposé des cours de formation musicale, de pratiques collectives et instrumentales. 6 salles de 15 à 30 m<sup>2</sup> sont dédiées à ces activités.

D'autres communes – Le Bailleul, Auvers-le-Hamon et Précigné ont accueilli par le passé des activités du Conservatoire (essentiellement musicales et en lien avec les OAE). Un retour sur ces communes pourrait s'envisager par des ateliers semi-collectifs dans la continuité d'un cycle d'orchestre à l'école, comme ce fut le cas à Précigné jusqu'à ce que les élèves quittent le territoire, ou par des classes de formation musicale premier cycle et activités d'éveil.

Le Conservatoire ne bénéficie pas en son bâtiment de salle de diffusion sauf une salle de pratiques collectives pouvant accueillir jusqu'à 90 personnes. Il bénéficie cependant d'une large priorité d'accès à une salle polyvalente juste en face du pôle culturel dotée d'une scène et de quelques dates sur la scène Joël Le Theule.

D'autres salles accueillent des productions d'élèves sur le territoire : Le manoir de la Cour à Asnières-sur-Vègre accueille quelques concerts d'élèves et professeurs, la commune de Précigné a un théâtre de poche pouvant accueillir des manifestations de petite jauge, à Parcé-sur-Sarthe ainsi qu'au Bailleul, les salles des fêtes communales accueillent les concerts des harmonies et des élèves.



#### 4. Les usagers

##### EFFECTIFS CONSERVATOIRE HELENE AFFICHARD

|               | 2019/2020    |                       | 2020/2021    |                       | 2021/2022    |                       | 2022/2023    |                       | 2023/2024        |                       |                          |
|---------------|--------------|-----------------------|--------------|-----------------------|--------------|-----------------------|--------------|-----------------------|------------------|-----------------------|--------------------------|
|               | Elèves cours | Elèves par discipline | Elèves par cours | Elèves par discipline | Elèves inscrits Familles |
| MUSIQUE       | 846          | 419                   | 782          | 394                   | 697          | 388                   | 703          | 343                   | 775              | 390                   |                          |
| DANSE         | 149          | 145                   | 154          | 118                   | 111          | 105                   | 128          | 113                   | 180              | 121                   |                          |
| THEATRE       | 41           | 41                    | 37           | 37                    | 42           | 42                    | 45           | 45                    | 65               | 57                    |                          |
| ARTS VISUELS  | 117          | 94                    | 115          | 105                   | 120          | 109                   | 122          | 111                   | 191              | 119                   |                          |
| ART DE VIVRE  | 177          | 177                   | 124          | 124                   | 128          | 124                   | 146          | 133                   | 133              | 119                   |                          |
| CONSERVATOIRE | <b>1330</b>  | <b>876</b>            | <b>1212</b>  | <b>778</b>            | <b>1098</b>  | <b>768</b>            | <b>1144</b>  | <b>745</b>            | <b>1344</b>      | <b>806</b>            | <b>698/535</b>           |

On constate une progression de 8% des effectifs à la rentrée de septembre 2023.

108 élèves pratiquent deux disciplines ou plus.

Une moyenne de 1,9 cours par élève inscrit au Conservatoire.

197 cours proposés au total.

A ce décompte d'inscrits, il convient d'ajouter les élèves des OAE : 109 élèves de CM1-CM2 :

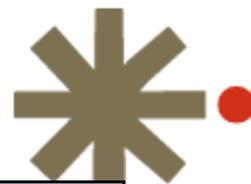
- Le Bailleul 25 élèves Bois

- Gai levant 25 élèves Cuivres

- Solesmes 18 élèves Cuivres

- Saint Exupéry 23 élèves Musiques anciennes - 18 élèves musiques actuelles

ainsi que les élèves bénéficiant d'IMS : **771** élèves répartis sur 17 écoles du territoire.



| RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR NIVEAU |                  |         |         |         |             |
|--------------------------------------|------------------|---------|---------|---------|-------------|
|                                      | 2023/2024        |         |         |         |             |
|                                      | Eveil-Initiation | Cycle 1 | Cycle 2 | Cycle 3 | Hors cursus |
| MUSIQUE                              | 32               | 143     | 58      | 13      | 79          |
| DANSE                                | 12               | 18      | 18      | 0       | 37          |
| THEATRE                              | 8                | 9       | 18      | 8       | 10          |
| ARTS VISUELS                         | 4                | 32      | 17      | 14      | 54          |
| ART DE VIVRE                         | 0                | 0       | 0       | 0       | 109         |
| CONSERVATOIRE                        | 56               | 202     | 111     | 35      | 289         |

On constate, en musique, une répartition pyramidale des élèves. Est-ce une constante incontournable de tout conservatoire, peut-on aplatir la pente de cette pyramide, faire en sorte de garder plus d'élèves en deuxième et troisième cycle ? Quels leviers activer pour nourrir la motivation des élèves à poursuivre leur apprentissage ? Sablé n'étant pas une ville universitaire, il est difficile de garder les élèves après le bac.

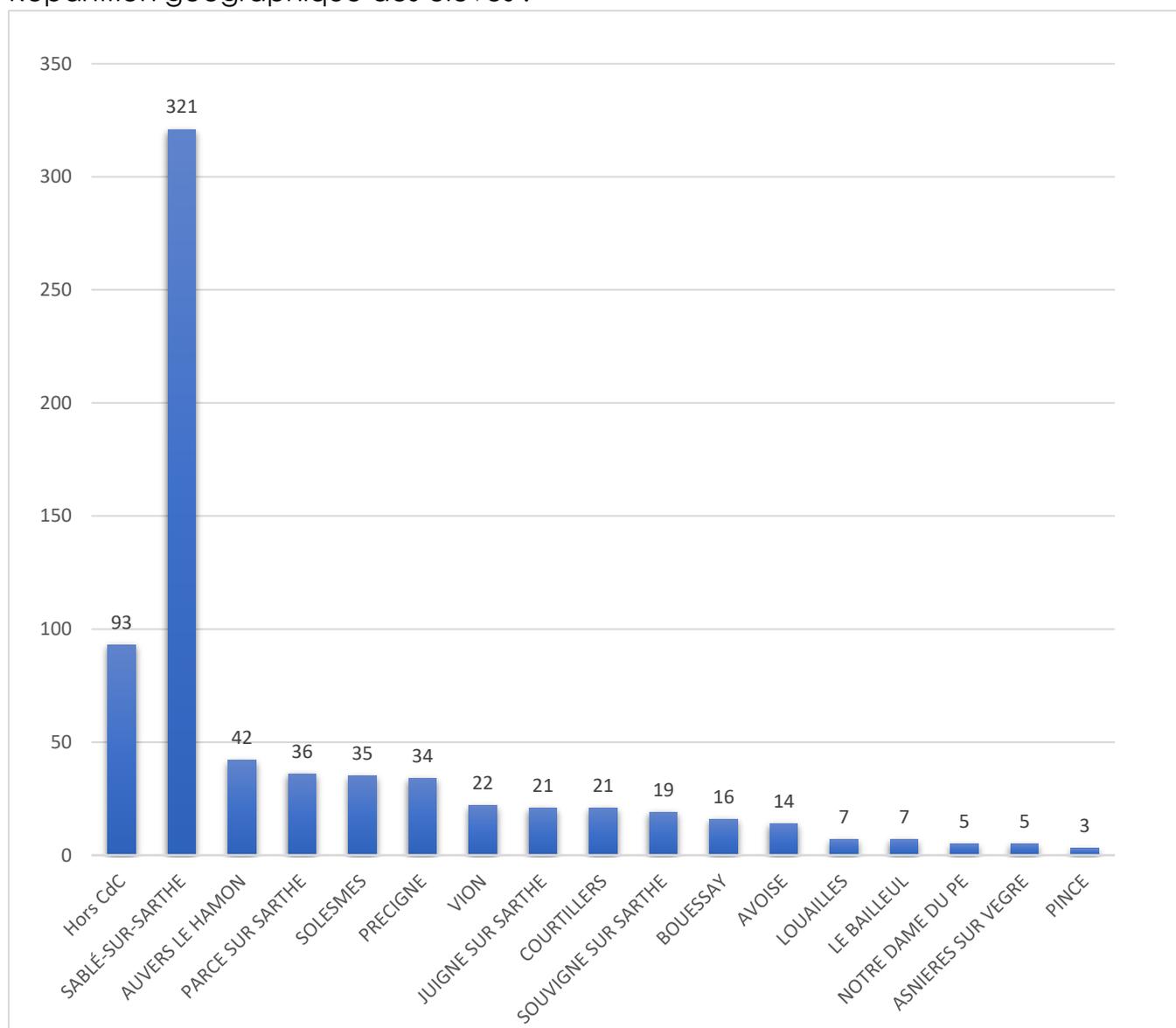


| RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR ÂGE |           |            |             |             |             |
|-----------------------------------|-----------|------------|-------------|-------------|-------------|
|                                   | 2023/2024 |            |             |             |             |
|                                   | 4 à 6 ans | 7 à 11 ans | 11 à 14 ans | 15 à 17 ans | 18 ans et + |
| MUSIQUE                           | 18        | 96         | 87          | 25          | 115         |
| DANSE                             | 19        | 27         | 19          | 7           | 30          |
| THEATRE                           | 0         | 11         | 19          | 6           | 9           |
| ARTS VISUELS                      | 2         | 32         | 17          | 7           | 48          |
| ART DE VIVRE                      | 0         | 0          | 0           | 1           | 121         |
| CONSERVATOIRE                     | 39        | 166        | 142         | 46          | 323         |

La forte proportion d'élèves majeurs est due aux formats et à la diversité des activités et disciplines proposées. Priorité est cependant donnée aux élèves plus jeunes dans les classes instrumentales.



## Répartition géographique des élèves :



La proportion d'élèves inscrits par rapport à la population totale est de 2,46 % toutes disciplines confondues. Cette proportion varie de 1,5 pour Vion à 2,7 % selon les communes sans corrélation avec l'éloignement de Sablé-sur-Sarthe.

13,2 % des élèves viennent de l'extérieur du territoire sabolien, la plupart de communes limitrophes au Pays sabolien. Cela montre une attractivité de l'établissement au-delà de sa zone géographique malgré l'existence d'un tarif hors CdC.



## 5. Les activités d'enseignement de création et de diffusion

### **L'éveil :**

L'éveil (à partir de 4 ans) est proposé pour chaque discipline, musique, danse, théâtre (8 ans) et arts visuels. Il existe également un éveil pluridisciplinaire danse musique et arts plastiques.

A la rentrée de septembre 2023, une classe d'éveil a été ouverte avec succès sur le site de Parcé le samedi matin.



*Carnaval de l'éveil pluridisciplinaire à l'Apostrophe*

*7 février 2023*

### **Musique :**

L'enseignement musical propose les principaux instruments de l'orchestre, cordes, bois, cuivres, percussions et claviers ainsi que les instruments amplifiés. Les esthétiques enseignées vont de la musique baroque aux musiques actuelles. L'enseignement instrumental est essentiellement individuel. Les pratiques collectives régulières sont fortement encouragées en premier cycle et obligatoire en cycle 2 et 3. Les élèves sont accompagnés jusqu'à l'obtention d'un diplôme d'enseignement musical CEM. S'ils souhaitent poursuivre des études professionnalisantes, des partenariats peuvent être envisagées avec le Conservatoire du Mans pour les guider dans cette filière vers un cycle professionnel les menant à un diplôme national.

A partir du second cycle les élèves vents peuvent inscrire leur pratique collective sur les harmonies du territoire.



Jusqu'à aujourd'hui l'évaluation continue était peu ou pas formalisée. Elle était le fruit d'une concertation d'équipe principalement au moment des examens. Une fiche d'identité retraçant le parcours de l'élève était transmise à la direction et n'était consultée qu'en cas de besoin au moment des délibérations du jury.

La mise en place d'une évaluation continue via le logiciel Duonet permettra désormais la constitution d'un dossier complet de l'élève. Un suivi tout au long de son parcours de façon concertée et continue par l'équipe enseignante permettra de mieux le guider dans son projet artistique.

Le temps scolaire :

Les classes à horaires aménagées musique de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> sont en partenariat avec le collège Reverdy. Les élèves y sont admis sur dossier de candidature examinés en commission collégiale éducation nationale et Conservatoire. Tous les instruments du Conservatoire sont proposés. La formation musicale et des ensembles sont partagés entre le collège et le Conservatoire. Les cours d'instrument sont dispensés au Conservatoire.



*Tournée des CHAM*

*11 mai 2023*

Quatre orchestres à l'école – deux permanents sur les écoles élémentaires des quartiers prioritaires de la ville de Sablé-sur- Sarthe, *Gai Levant* et *Saint Exupéry*, les deux autres en cycles de 3 ans implantés sur les communes qui en expriment le souhait. (Actuellement Solesmes – orchestre cuivres et percussions, le Bailleul, bois et percussions)

### **Danse :**

Quatre esthétiques : classique, contemporain, jazz et hip-hop.



Dès le Cycle 1 deux esthétiques obligatoires : jazz et classique. Le contemporain est enseigné ponctuellement sous formes de sessions tout au long de l'année.

Les élèves des classes à horaires aménagés bénéficient d'initiation aux danses baroques grâce à un partenariat avec la compagnie l'Eventail.

Les CHAD, ne recevant plus aucune nouvelle inscription ont été stoppées en septembre 2023

Il semble que l'offre pédagogique de la danse aujourd'hui ne réponde pas à une partie du public souhaitant plus une activité de loisir qu'un enseignement. Un parcours personnalisé leur est ouvert.



*Master class - Danse contemporaine*

*16 novembre 2022*

### ***Théâtre :***

Le théâtre est une discipline fédératrice de projets pluridisciplinaires accueillant sur ses projets musique, danse, arts visuels. Son enseignement est organisé en cycles. Ceux-ci ne sont pas en complète adéquation avec les recommandations du nouveau Schéma National d'Orientation Pédagogique. C'est malgré cela un enseignement structuré et progressif respectueux du rythme et du projet de l'élève.



*Répétition de la Princesse d'Elide  
de Molière*

*Cycles III théâtre*

### **Arts visuels :**

Les enseignements des arts plastiques proposent plusieurs parcours dès le plus jeune âge jusqu'à un troisième cycle centré sur le projet de l'élève, l'accompagnant vers un parcours étudiant s'il le souhaite.

La proximité du musée de la céramique à Malicorne, dans le secteur ressource du Conservatoire est un atout qui reste encore à développer. Le Conservatoire propose des cours de volume, terre, céramique pour enfants et adultes.



*Château en  
carton inspiré du  
facteur Cheval*

## **6. Diffusion, création, liens entre l'enseignement et la création artistique d'aujourd'hui :**

Le Conservatoire propose environ 80 manifestations publiques tout au long de l'année. Les réalisations des élèves y sont valorisées. Les projets sont autonomes ou se greffent sur des événements régionaux ou nationaux en partenariat avec les autres structures culturelles, ou avec les structures



amateurs du territoire. En décembre 2022, les élèves de percussion étaient à l'honneur lors d'un concert de l'harmonie *Crescendo* de Parcé-sur-Sarthe. En janvier 2023, les élèves flûtistes ont participé à la nuit de la lecture en créant un conte musical, des ensembles d'élèves du Conservatoire ont participé aux folles journées en région. Les enseignants sont également invités à jouer à diverses occasions : fêtes d'été et concert d'automne au Manoir de la cour, vœux du maire et du président de la Communauté de communes du Pays sabolien, Noël des séniors, d'autres projets de diffusion sont à l'étude, concerts de professeurs, expositions et autres formes artistiques.

La saison 2023-2024 sera également riche en temps forts : Lors des Folles journées, les harmonies du Pays sabolien, soutenues par les enseignants du Conservatoire proposeront un programme dirigé par le chef d'orchestre du Brass band des Pays de Loire. Ce même Brass band est invité au printemps pour un concert accueillant les élèves cuivre du Conservatoire et les deux orchestres cuivre à l'école du territoire. Les flûtistes du département vont travailler avec une flûtiste de jazz Ludivine Issembourg sur la création d'un projet de Beat box. Les élèves théâtre seront en décembre sur la scène Joël Le Theule pour la création d'une pièce coécrite avec leur enseignante : « Femmes de ménage ».

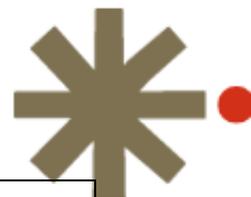
Le Conservatoire continue de travailler, pour les années à venir, sur le renforcement des liens entre la scène actuelle et les enseignements artistiques, sur la création chorégraphique, musicale, l'émergence de nouvelles expressions artistiques, la pluridisciplinarité des projets, les nouvelles technologies, nouvelles formes d'expressions, la rencontre des publics, le métissage des esthétiques ...



*Femmes de Ménage  
Cycles III Théâtre  
Ecriture et mise en scène :  
Béatrice Pasquier*



| Diffusion  | Lieu   | Nombre de participants |             | Public touché |
|--|--|------------------------|-------------|---------------|
|  |  | Elèves                 | Enseignants |               |
| Conférence histoire de l'art x 9 dates                       | Palace Carnot-Micropholie Sablé-sur-Sarthe     |                        | 1           | 131           |
| Concert classe de chant actuel                               | Conservatoire rue Saint-Denis Sablé-sur-Sarthe | 10                     | 2           | 25            |
| Auditions ouvertes x 10                                      | Conservatoire rue Saint-Denis Sablé-sur-Sarthe | 150                    | 1           | 300           |
| Ensemble Cuivres-Marché de l'avent                           | Sablé-sur-Sarthe                               | 12                     | 1           | 80            |
| Ensemble musiques anciennes – présentation festival de Sablé | Apostrophe Sablé-sur-Sarthe                    | 16                     | 3           | 100           |
| Audition musique actuelle                                    | Salle Madeleine Marie Sablé-sur-Sarthe         | 33                     | 3           | 150           |
| Concertino Parcé   | Salle communale Parcé sur Sarthe               | 27                     | 2           | 100           |
| Folles journées symphonique                                  | Salle Joël le Theule Sablé-sur-Sarthe          | 23                     | 1           | 180           |
| Concert musique de chambre                                   | Eglise d'Auvers-le-Hamon                       | 24                     | 5           | 60            |



|  |          |  |     |    |      |
|--|----------|--|-----|----|------|
| Audition<br>actuelles  | musiques | Chapiteau de la<br>compagnie<br>Houlala<br>Auvers-le-Hamon | 32  | 3  | 127  |
| Princesse d'Elide  |          | Chapiteau de la<br>compagnie<br>Houlala<br>Auvers-le-Hamon | 45  | 7  | 330  |
| Spectacle Danse  |          | Salle Joël le<br>Theule<br>Sablé-sur-Sarthe                | 75  | 5  | 557  |
| <i>Hello Broadway</i> – Concert<br>OAE – orchestre cordes et<br>chant                              |          | Salle Madeleine<br>Marie<br>Sablé-sur-Sarthe               | 48  | 5  | 190  |
| Spectacle des élèves<br>Théâtre Cycle II   |          | Salle Madeleine<br>Marie<br>Sablé-sur-Sarthe               | 12  | 1  | 69   |
| Spectacle des élèves<br>Théâtre Initiation-Cycle 1 et<br>Adultes                                   |          | Salle Madeleine<br>Marie<br>Sablé-sur-Sarthe               | 19  | 1  | 130  |
| Fête de la musique classes<br>de cuivre - OAE – musiques<br>actuelles – Orchestre vents<br>juniors |          | Parvis de<br>l'Apostrophe<br>Sablé-sur-Sarthe              | 42  | 4  | 450  |
| Concert Crescendo +<br>Classe percussions  |          | Parcé-sur -Sarthe  | 15  | 2  | 300  |
| Nuit de la lecture   |          | Sablé-sur-Sarthe   | 24  | 1  | 80   |
| TOTAL  |          |  | 534 | 48 | 3359 |



*Concert de l'ensemble  
Euterpia  
au Manoir de la cour  
Samedi 7 octobre  
Asnières-sur-Vègre*



## **7. L'Éducation artistique et culturelle**

L'éducation artistique et culturelle est une compétence communautaire. La culture et le sport font partie du même dispositif d'interventions en milieu scolaire, présentés aux écoles dans un seul et même catalogue.

Des enseignants musiciens, danseurs, plasticiens du Conservatoire interviennent tout au long de l'année de la maternelle au CM2. Chaque projet a un volume horaire global de 7h30 répartis en 6 ou 10 séances selon les disciplines. La partie théâtre est encadrée par la compagnie Houlala. La partie danse baroque est prise en charge par la compagnie l'Éventail. Il existe également un partenariat avec l'association Maine-Sciences sur des projets de médiations scientifiques. Ces partenaires sont présentés chapitre 9.



| COMMUNES                    | effectifs 2021-2022 |            |                 |           |           | effectifs 2022-2023 |            |                 |           |          | effectifs 2023-2024 |           |                 |           |          |
|-----------------------------|---------------------|------------|-----------------|-----------|-----------|---------------------|------------|-----------------|-----------|----------|---------------------|-----------|-----------------|-----------|----------|
|                             | IMS                 | OAE        | HORS DISPOSITIF | CHAM      | CHAD      | IMS                 | OAE        | HORS DISPOSITIF | CHAM      | CHAD     | IMS                 | OAE       | HORS DISPOSITIF | CHAM      | CHAD     |
| AUVERS LE HAMON             | 42                  |            |                 |           |           | 51                  |            |                 |           |          |                     |           |                 |           |          |
| BOUESSAY                    | 59                  |            |                 |           |           | 32                  |            |                 |           |          | 32                  |           |                 |           |          |
| COURTILLERS                 |                     |            |                 |           |           |                     |            |                 |           |          |                     |           |                 |           |          |
| JUIGNE                      |                     |            |                 |           |           | 32                  |            |                 |           |          | 26                  |           |                 |           |          |
| LE BAILLEUL                 | 72                  | 22         |                 |           |           |                     | 24         |                 |           |          | 65                  | 17        |                 |           |          |
| LOUAILLES                   | 63                  |            |                 |           |           |                     |            |                 |           |          | 37                  |           |                 |           |          |
| NOTRE DAME DU PE            | 29                  |            |                 |           |           | 70                  |            |                 |           |          | 20                  |           |                 |           |          |
| PARCE SUR SARTHE            | 41                  |            |                 |           |           | 44                  |            |                 |           |          | 32                  |           |                 |           |          |
| PRECIGNE                    | 46                  |            |                 |           |           | 161                 |            |                 |           |          | 103                 |           |                 |           |          |
| SABLE SUR SARTHE            | 442                 | 72         | 323             | 43        | 13        | 424                 | 77         | 177             | 43        | 6        | 508                 |           |                 | 45        | 0        |
| SOLESMES                    |                     | 20         |                 |           |           |                     | 22         |                 |           |          |                     | 17        |                 |           |          |
| VION                        |                     |            |                 |           |           |                     |            |                 |           |          |                     |           |                 |           |          |
| <b>SOUS TOTAL</b>           | <b>765</b>          | <b>114</b> | <b>323</b>      | <b>43</b> | <b>13</b> | <b>814</b>          | <b>123</b> | <b>177</b>      | <b>43</b> | <b>6</b> | <b>823</b>          | <b>34</b> | <b>0</b>        | <b>45</b> | <b>0</b> |
|                             | <b>TOTAL</b>        |            |                 |           |           | <b>TOTAL</b>        |            |                 |           |          | <b>TOTAL</b>        |           |                 |           |          |
|                             | <b>1258</b>         |            |                 |           |           | <b>1163</b>         |            |                 |           |          | <b>902</b>          |           |                 |           |          |
| <b>DETAIL EFFECTIFS IMS</b> |                     |            |                 |           |           |                     |            |                 |           |          |                     |           |                 |           |          |
| <b>ARTS VISUELS</b>         | 10                  |            |                 |           |           | 6                   |            |                 |           |          | 6                   |           |                 |           |          |
| <b>DANSE</b>                | 3                   |            |                 |           |           | 9                   |            |                 |           |          | 7                   |           |                 |           |          |
| <b>MUSIQUE</b>              | 24                  |            |                 |           |           | 18                  |            |                 |           |          | 18                  |           |                 |           |          |
| <b>THEATRE</b>              | 4                   |            |                 |           |           | 2                   |            |                 |           |          | 7                   |           |                 |           |          |
| <b>MAINE SCIENCE</b>        | 0                   |            |                 |           |           | 2                   |            |                 |           |          | 0                   |           |                 |           |          |

Dans le tableau ci-dessus, les effectifs hors dispositifs comptabilisent les interventions en milieu scolaire ponctuelles, les présentations d'instruments, les séances scolaires lors de restitutions d'élèves (gala de danse, concerts d'enseignants ...) C'est pour cela que l'année en cours n'est pas renseignée.

L'éducation artistique et culturelle se conjugue également avec les actions de médiations lors d'accueil d'artistes proposées par l'Entracte. Le Conservatoire propose aussi des conférences ouvertes à tous publics - histoire de l'art et histoire de la danse - animées par des enseignants du Conservatoire et des personnalités invitées, spécialistes de leur domaine. Ces rendez-vous mensuels ont lieu au Palace Carnot, ancien cinéma situé dans le centre de Sablé-sur-Sarthe hébergeant la Micro-Folie.

Les élèves et enseignants du Conservatoire s'associent également à des projets communs annuels tels que la semaine de la petite enfance, la nuit de la lecture, le Noël du CCAS. Autant de partenariats enrichissant le parcours artistique et culturel tout au long de la vie du citoyen.

## 8. Une parthèque ouverte au public

Le Conservatoire dispose d'une collection importante de partitions, ouverte au prêt aux élèves et enseignants de l'établissement.

Une partie de la collection est mutualisée avec la Médiathèque Reverdy qui présente ces ouvrages dans ses rayonnages.

La photocopie des ouvrages édités et protégés est interdite au sein de l'établissement.



## 9. Les partenariats

### A. Les partenaires structurels

- **L'Apostrophe**

**L'Entracte**, scène conventionnée, **la Médiathèque Reverdy** du réseau des médiathèques du Pays sabolien et le **Conservatoire Hélène Affichard** sont les trois équipements intégrés au pôle culturel, *l'Apostrophe* inauguré en janvier 2023.

Depuis cet emménagement au sein d'un seul et même bâtiment, des projets communs se mettent en place, les publics circulent aisément d'une structure à l'autre, chacune donnant de la visibilité à l'autre. Un seul hall d'accueil participe également au tissage de liens entre ces trois établissements.

- **Les établissements d'enseignement artistique du secteur**

Dans le cadre du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques de la Sarthe, Le Conservatoire est pôle ressource du secteur vallée de Sarthe. A ce titre il peut être sollicité pour soutenir des actions de ces établissements (jury d'examens, aides financières sur certains projets). Il ouvre également certains projets (stages, master classes, résidences) aux élèves de son secteur.

- **Service ressource**

Le Conservatoire est aussi un service ressource pouvant répondre aux sollicitations des autres services municipaux ou communautaires, le CCAS, l'animation de cérémonies officielles.

- **La Micro-folie**

**La Micro-Folie** de Sablé s'articule autour d'un **Musée Numérique** constituant une offre culturelle inédite, **une galerie d'art interactive** qui diffuse chaque semaine une collection, parmi les 8 collections proposées par la Villette ainsi qu'un **espace de réalité virtuelle**.

Le Conservatoire y propose une saison de conférences d'histoire de l'art, d'histoire de la chorégraphie. Un espace scénique pourrait accueillir des manifestations d'élèves.

- **Le cinéma Confluences**

Etablissement voisin de *l'Apostrophe*, Le **cinéma Confluences** propose régulièrement des séances à tarifs réservés aux élèves du Conservatoire lorsque sa programmation est en lien avec les disciplines artistiques qui y sont enseignées. Une saison d'opéras y sera prochainement programmée et une convention entre les deux établissements est à l'étude.



- **Le Manoir de la Cour**

Manoir datant du moyen âge, ce lieu de culture offre au public du pays sabolien une exposition permanente sur l'histoire du village d'Asnières-sur-Vègre et tout un panel d'animations pédagogiques et festives. En partenariat avec le Conservatoire, des concerts de professeurs et/ou d'élèves y sont proposés gratuitement plusieurs fois en saison printemps-été.

- **L'Éducation Nationale**

Le Conservatoire accueille des classes à horaires aménagés musique du collège Reverdy. Un atelier de musiques actuelles est proposé aux élèves de ce même collège, encadré par un enseignant du Conservatoire. Chaque année pas loin de 800 élèves bénéficient des interventions d'enseignants d'artistes, danseuses, et plasticiens du Conservatoire. Les quartiers sensibles et les communes déléguées accueillent 4 orchestres à l'école, touchant une centaine d'élèves de CM1 et CM2.

- **La compagnie l'Éventail**

Compagnie de danse baroque dirigée par Marie-Geneviève Massé, fondée en 1985 et installée en résidence à Sablé-sur-Sarthe fondée en 2001. Constituée d'une équipe administrative, d'une vingtaine de danseurs, acrobates, marionnettistes et techniciens, la Compagnie de Danse l'Éventail s'associe régulièrement à des artistes costumiers, musiciens, scénographes, metteurs en scène...

Depuis 2015, par la ville de Sablé, elle dispose d'un lieu de travail exceptionnel : l'Espace Francine Lancelot, avec un studio de danse de 160m<sup>2</sup>, un entrepôt des costumes et des bureaux.

La compagnie l'Éventail est partenaire du Conservatoire sur des actions pédagogiques régulières auprès du département danse. Elle intervient sur des projets en milieu scolaire. Elle propose également une école du spectacle – théâtre masqué, chant, danse – des goûters baroques dansés. Elle s'associe au Conservatoire également sur des projets pluridisciplinaires spécifiques.

#### B. Les autres partenaires

- **Maine sciences**

Maine Sciences est labellisé "Science et Culture, Innovation" par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Ils ont pour mission le développement et la diffusion de la culture scientifique et technique auprès de tous afin de mieux appréhender le monde qui nous entoure, les défis actuels et les enjeux du monde scientifique et industriel.



Leur conception originale et transversale de la médiation scientifique, de la circulation de l'information entre le monde de la recherche et celui des citoyens, fait de Maine Sciences, une structure à la portée de toutes et tous !

L'Apostrophe s'associe à Maine sciences pour accueillir depuis cette année la *fête de la science*. Manifestation nationale présentant tous les aspects de la science à travers une programmation riche pour tous les publics.

Le Conservatoire a hébergé, cette année 2023/2024, une exposition sur la lutherie de la guitare et la présentation scientifique de ses principes acoustiques. Cette exposition a donné lieu à une conférence de François Gautier, professeur au Laboratoire d'acoustique de l'Université du Maine et à l'École nationale supérieure d'ingénieurs du Mans, conférence illustrée musicalement par les élèves guitaristes du conservatoire.

- **Les harmonies**

Les harmonies du Bailleul, de Parcé-sur-Sarthe de Sablé-sur-Sarthe-Auvers-le-Hamon ont des liens historiques avec le Conservatoire. Les enseignants sont sollicités en renforts sur certains projets de concerts, d'autres dirigent ces harmonies. Les grands élèves vont y chercher leur pratique collective. Le Conservatoire accueille des stages des harmonies sur le temps des vacances.

- **Seguido**

Seguido est un chœur mixte d'amateurs éclairés dirigé par Valérie Faillet, enseignante au Conservatoire de Nantes et chef de chœur de l'ONPL. Ils sont en résidence à Sablé-sur-Sarthe depuis 2011 et tissent régulièrement des liens avec le Conservatoire et les chorales du territoire.





- **La Houlala Compagnie**

La Houlala Compagnie, créée en 2009 est une compagnie de théâtre professionnelle basée à Sablé-sur-Sarthe. Elle est conventionnée par la Ville de Sablé.

La Houlala Compagnie défend un théâtre axé sur la comédie et un théâtre de proximité où des liens intergénérationnels et interculturels sont tissés. Elle exerce un militantisme s'adressant à un public silencieux, loin des espaces culturels. Implantée dans la Communauté de communes du Pays sabolien et reconnue, elle monte et présente des œuvres dans des lieux atypiques adaptés et choisis pour rencontrer le plus grand nombre.

La Houlala Compagnie est en convention avec le Conservatoire pour des interventions en milieu scolaire et pour l'accueil sous son chapiteau de concerts et spectacles de ses élèves.

- **La Maison de L'ELAN**

La Maison de l'Elan est un foyer d'accueil pour adultes handicapés. Des enseignants, musique, danse et arts visuels du Conservatoire encadrent des ateliers spécifiques pour les résidents de ce foyer. Ces ateliers ont lieu au Conservatoire et dans les locaux du foyer.

- **L'académie de Liesse**

L'académie de Liesse est une école maitrisienne catholique accueillant en internat des élèves du CM1 à la terminale. Cette école est basée à Précigné. Une convention met à disposition des enseignants du Conservatoire pour des cours d'instruments.

Associations artistiques et culturelles du territoire :

Le Conservatoire est un lieu d'accueil régulier ou ponctuel de pratiques artistiques en amateur. Il est soutien logistique ou financier lors de projets spécifiques, d'animation du territoire comme ce fut le cas lors de l'inauguration de l'Apostrophe en janvier 2023.



*Inauguration de l'Apostrophe, 14 janvier 2023  
Animation de visites théâtralisées par la Houlala compagnie  
Photo réalisée par l'association A2P72*

## **10. Le faire-valoir, la communication**

Les activités régulières du Conservatoire sont répertoriées sur une plaquette éditée en papier, consultable et téléchargeable sur le site de la Communauté de communes du Pays sabolien.

Un site web est en cours de réalisation et devrait être accessible fin 2023. Ce site regroupera les trois services de l'Apostrophe.

Des rendez-vous réguliers sont proposés à la presse locale pour faire valoir les temps forts du Conservatoire.

Chaque manifestation est accompagnée d'une campagne d'affichage à plus ou moins grande échelle.

Toutes les manifestations concernant les élèves sont communiquées de façon ciblée sur le calendrier DUONET de chaque usager.

D'autres outils de communication peuvent encore se développer, meilleure signalétique urbaine, meilleur affichage en ville, participation plus forte sur des lieux ou manifestations populaires (galeries marchandes, marchés de Noël, festival Pop au Parc ...).

D'autres médias, photos, enregistrements, vidéos valorisent régulièrement la vie du Conservatoire et sont diffusés sur les canaux de la collectivités ou réseaux sociaux.

## **11. Le réseau départemental**

La Sarthe compte 21 établissements d'enseignements artistiques :



5 Etablissements Ressource : Le Mans, Sablé-sur-Sarthe, Laigné-en-Belin, Saint-Calais et Alençon

41 Sites d'enseignements adhérents au SDEA

## **V. Associations**

Certains enseignants à temps partiel travaillent sur d'autres structures, favorisant la mise en réseau de projets spécifiques.

Plusieurs réunions par département pédagogiques se sont déroulées ces derniers mois afin d'évaluer les forces et faiblesses du projet pédagogique du Conservatoire.

### **1. Le premier cycle de l'enseignement musical**

Les effectifs des classes instrumentales ne permettent pas de multiplier les propositions de pratiques collectives régulières. Les projets spécifiques, pluridisciplinaires ou par département sont aujourd'hui la solution la mieux à même de permettre le regroupement d'élèves.

Le projet innovant d'une pédagogie collective dès les premières années (modules) avait été mis en place lors du précédent projet d'établissement.

Ce dispositif pédagogique était affaibli par un effectif d'élèves débutants insuffisant ne permettant pas de le proposer pour tous les instruments entraînant un manque d'équité et de lisibilité du premier cycle. L'enseignement théorique (FM) y était aussi trop léger.

Le premier cycle retrouve à la rentrée 2023 un fonctionnement plus traditionnel : Une formation instrumentale essentiellement en cours individuel, une formation musicale remettant une place prépondérante au chant collectif et une pratique collective encouragée le plus tôt possible (selon les instruments).

### **2. Les Classes à Horaires Aménagés Danse (CHAD)**

Les classes à horaires aménagés danse ont connu un déclin depuis les années Covid et même avant (2 candidates pour la rentrée 2023). Le partenariat entre le collège Simone Veil et le Conservatoire en était très affaibli.

Plusieurs raisons à cela :

Le Conservatoire a toujours associé le dispositif CHAD à des objectifs pédagogiques exigeants.

Le collège, quant à lui s'inscrivait dans un objectif d'ouverture et de mixité sociale. Ces deux objectifs bien qu'ayant une entière légitimité n'ont pas su trouver l'adhésion du public des deux structures.



L'accueil d'élèves, trop peu nombreux et de profils trop différents - débutants et cycles 2 sur le même temps de cours – a fini par rendre le dispositif ingérable pédagogiquement.

A la suite de plusieurs réunions de concertation, entre le Conservatoire, le collège Simone Veil, les élus et l'inspection académique, le dispositif a été stoppé d'un commun accord.

### **3. Les Orchestres à l'École (OAE)**

Du point de vue de l'équipe enseignante, le dispositif d'orchestre à l'école tel qu'il est en place sur le Pays sabolien a besoin d'un renouveau. Les deux orchestres implantés de façon permanente sur les quartiers s'essouffent et souhaiteraient renouveler leur composition instrumentale. Les autres établissements scolaires de Sablé-sur-Sarthe ne bénéficient pas de ce dispositif. Seulement deux autres OAE tournent par cycle de trois ans sur un territoire de 17 communes et 23 écoles élémentaires (laïques et privées).

### **4. L'éducation artistique et culturelle (EAC)**

Les volumes horaires des interventions en milieu scolaire sont de 7,5 h par classe en musique, 12 h en danse et 9 h en arts visuels. Les classes faisant une demande d'IMS doivent choisir entre un projet artistique ou sportif. Malgré ces chiffres assez faibles, il semblerait que l'ensemble des demandes soit satisfait du point de vue de l'Education Nationale.

### **5. Logiciel métier**

La circulation de l'information interne et externe, l'évaluation continue et autres questions administratives et pédagogiques vont bénéficier d'un outil jusqu'ici manquant au Conservatoire par l'acquisition du logiciel Duonet et sa mise en œuvre à la rentrée 2023.

### **6. L'accueil inclusif, enseignements adaptés**

L'accueil de personnes en situation de handicap est encore peu développé bien que le bâtiment en ait les capacités et que l'équipe enseignante et administrative soit ouverte à se former pour développer cet accueil. Des ateliers sont proposés aux résidents adultes de l'ELAN, un foyer d'accueil de personnes souffrant de schizophrénie. Il y a aujourd'hui très peu d'élèves inscrits individuellement sur l'ensemble des activités du Conservatoire. Cette inclusion pose parfois des difficultés sur un apprentissage instrumental collectif si l'élève n'est pas accompagné d'une personne spécialisée (AVS).



## VI. LES MISSIONS, OBJECTIFS, PERSPECTIVES

Favoriser l'accès au plus grand nombre à une pratique épanouissante exigeante et partagée

1. Proposer un enseignement artistique initial ouvert au plus grand nombre
2. Mettre en place des passerelles entre les enseignements artistiques et la création artistique d'aujourd'hui
3. Renforcer l'action du Conservatoire sur le territoire
4. Développer l'accueil des personnes en situation de handicap
5. Inscrire le projet d'établissement dans une démarche de développement durable : économique, sociale et environnementale
6. Renforcer et réorganiser le parcours d'éducation artistique et culturel (IMS-médiations)
7. Accompagner les pratiques amateurs
8. Animer le territoire



*Fête de la Musique  
2023*

*Orchestres des  
écoles primaires  
« Gai Levant » et  
Solesmes*



| 1 - ENSEIGNEMENT INITIAL OUVERT AU PLUS GRAND NOMBRE  |   |   |
|---|---|---|
| OBJECTIF  | POINT D'APPUI   | ACTIONS   |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Sensibilisation des publics</li><li>• Développer une offre d'enseignement inclusif</li><li>• Grille tarifaire sociale et équitable</li><li>• Développement/équilibre du maillage territoriale</li><li>• Amélioration des conditions d'accueil des disciplines non musicales</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Une équipe enseignante qualifiée, un niveau de recrutement exigeant</li><li>• Des enseignants et agents administratifs sensibles à la question du handicap</li><li>• <i>l'Apostrophe</i>, pôle culturel accessible au handicap moteur</li><li>• Une tarification au QF existe sur d'autres services de la collectivité</li><li>• Projet architectural sur le quartier de Montreux</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Réouverture de disciplines disparues dans un contexte budgétaire raisonné.</li><li>• Etude financière pour une proposition de grille tarifaire indexée au quotient familial</li><li>• Renforcement des outils et actions de communication</li><li>• Une politique de diffusion vers les publics éloignés</li><li>• Ecole du spectateur</li><li>• Développer cultures extra-européennes et actuelles, culture de l'image</li><li>• Assises de l'EAC au printemps 2024</li><li>• Projets ponctuels, spécifiques sur temps des vacances</li><li>• Retour d'expérience des usagers : questionnaires, sondages</li></ul> |



## 2 - PASSERELLES ENTRE ENSEIGNEMENT ET CRÉATION ARTISTIQUE

| OBJECTIF   | POINT D'APPUI   | ACTIONS  |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Renforcer une dynamique de création, ouvrant les enseignements artistiques aux expressions, esthétiques actuelles</li><li>• Renforcer l'enseignement artistique par de nouveaux regards, de nouvelles formes d'expressions artistiques, de nouvelles lignes créatrices</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Un équipement culturel « trois en un », Scène conventionnée, Médiathèque et Conservatoire</li><li>• Studios équipés pour les musiques actuelles et enregistrements</li><li>• Une offre d'enseignement riche et variée, musique, théâtre, danse, arts visuels.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Résidences, master classes d'artistes en partenariat avec l'Entracte, scène Joël Le Theule</li><li>• Renforcer une politique de Commandes publiques</li><li>• Soutien aux projets de diffusion des enseignants</li><li>• Ecole du spectateur</li></ul> |



| 3 – MAILLAGE TERRITORIAL  |  |  |
|---|--|--|
| OBJECTIF  | POINT D'APPUI  | ACTIONS  |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Renforcement du rayonnement intercommunal pour une offre territoriale plus équitable.</li><li>• Redynamiser le territoire en 4 secteurs : Sablé-sur-Sarthe, Auvers-le-Hamon, Parcé-sur-Sarthe, Précigné</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Une politique d'orchestre à l'école développée mais à réorienter</li><li>• Un partenariat avec l'Education Nationale bien établi</li><li>• Des équipements communaux accessibles aux enseignements et actions de diffusion</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Assises de l'EAC dès le printemps 2024</li><li>• Développer les actions communes avec les établissements du secteur ressource</li><li>• Partenariats avec l'Académie de Liesse</li><li>• Politique de diffusion décentralisée, <i>hors les murs</i></li><li>• Actions de sensibilisations des publics éloignés</li></ul> |



#### 4 – CONSERVATOIRE PÔLE RESSOURCE HANDICAP

| OBJECTIF  | POINT D'APPUI  | ACTIONS  |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Développer une offre d'enseignement adapté</li><li>• Un Conservatoire en capacité d'accueillir et/ou d'orienter chaque élève en situation de handicap</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Une équipe enseignante et administrative sensible à la question du handicap</li><li>• Des enseignants partiellement formés à une pédagogie adaptée</li><li>• Contrat local santé</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Plan de formation</li><li>• Plan d'investissement en équipements adaptés, pédagogiques, artistiques et accueil du bâtiment</li><li>• Partenariats avec les centres spécialisés</li><li>• Faire savoir, communication</li></ul> |



| 5 – DÉVELOPPEMENT DURABLE  |   |   |
|--|---|---|
| OBJECTIF   | POINT D'APPUI   | ACTIONS   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pilier social :<br/>Vers une meilleure offre sociale des enseignements artistiques</li> <li>• Pilier économique :<br/>Politique d'achat et de prestations de proximité</li> <li>• Pilier environnemental :<br/>Réduction de l'empreinte carbone et meilleure gestion des déchets</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise de conscience générale des enjeux de la durabilité</li> <li>• Des actions déjà visibles sur l'établissement</li> <li>• Sensibilisation des publics</li> <li>• Politique de mobilité durable</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Partager une culture des écogestes dans le fonctionnement de l'établissement (recyclables, utilisation réduite du plastique, réduire la consommation d'impressions ...)</li> <li>• Etude d'un tarif social</li> <li>• Poursuite de l'amélioration du bâtiment (isolation) et des extérieurs (plantations)</li> <li>• Politique d'achat écoresponsable, marché de l'occasion</li> <li>• Regroupement hebdomadaire des cours par élève pour alléger les déplacements</li> <li>• Regrouper les cours sur la semaine de façon à économiser des plages de chauffage l'hiver</li> <li>• Offre de logement temporaires pour enseignants extérieurs pour limiter les transports</li> </ul> |



## 6 – LE PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

| OBJECTIF  | POINT D'APPUI   | ACTIONS  |
|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Redéfinir les objectifs de l'EAC communs au Conservatoire et ses partenaires pour une offre mieux adaptée autour de 3 axes<ul style="list-style-type: none"><li>- La connaissance</li><li>- La pratique artistique</li><li>- La rencontre avec les œuvres et les artistes</li></ul></li><li>• Construire plus de passerelles entre l'EAC et les activités du conservatoire.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Partenariats entre les équipements de diffusion, le Conservatoire et l'Éducation Nationale</li><li>• Une formation initiale et continue de l'équipe enseignante</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Nommer un enseignant du conservatoire coordonnateur de l'EAC</li><li>• Identifier les partenaires de la maternelle au lycée</li><li>• Conservatoire – école du spectateur</li><li>• Revoir l'implantation territoriale des OAE ou Danse à l'école</li><li>• Evaluation commune Education nationale/enseignement artistique/éducation sportive du dispositif pour une réponse adaptée aux attentes de tous.</li></ul> |



## 7 – L'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES ARTISTIQUES AMATEURES

| OBJECTIF  | POINT D'APPUI   | ACTIONS   |
|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Consolider le Conservatoire en tant qu'établissement ressource et soutien des pratiques amateur</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Nombreux partenariats/soutiens déjà existants</li><li>• Un cursus adapté aux élèves adultes</li><li>• Les harmonies, pratiques collectives des élèves en 2<sup>nd</sup> et 3<sup>e</sup> cycle</li><li>• Une équipe enseignante sensible à cette mission première de l'enseignement artistique</li><li>• Des locaux ouverts aux pratiques autonomes</li><li>• Une politique de soutien financier aux pratiques en amateur</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Accompagner les harmonies, chorales du territoire dans leurs programmes par des soutiens techniques et artistiques des enseignants</li><li>• Accueillir les artistes amateurs sur des ateliers collectifs du Conservatoire (orchestre symphonique, Brass band, chœur le bel âge).</li></ul> |



## 8 – L'ANIMATION DU TERRITOIRE

| OBJECTIF   | POINT D'APPUI  | ACTIONS   |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Consolider la politique de diffusion</li><li>• Développement des actions hors les murs</li><li>• Soutien de la création artistique</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Une saison artistique riche de 80 manifestations annuelles</li><li>• Partenariats avec les établissements culturels de l'Apostrophe et du territoire</li><li>• Un maillage territorial de lieux de diffusion</li><li>• Une équipe enseignante sensible à la valorisation et à la progression de ses élèves</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Développer projets avec d'autres structures de secteur</li><li>• Développer le faire-savoir, et la valorisation des manifestations du conservatoire</li><li>• Programmer certaines actions du conservatoire sur des manifestations et/ou lieux accueillant un public large pour une meilleure visibilité</li><li>• Développer la valorisation artistique des enseignants</li><li>• Développer des projets participatifs, accueils d'artistes en résidences, master classes</li><li>• Répondre aux sollicitations extérieures (Département, Abbaye de l'Epau, autres EEA du département)</li></ul> |



## VII. PERSPECTIVES, ÉCHÉANCES, AXES DE DÉVELOPPEMENT

Des missions détaillées dans les tableaux du chapitre précédent se dégagent quatre grands axes prioritaires devant être portés par des décisions et actions fortes à plus ou moins court terme :

Redéploiement territorial :

- **Printemps 2024** :  
Le Conservatoire invite ses partenaires, élus, éducation nationale, associations culture les à une table ronde autour des projets d'IMS et d'orchestre à l'école, de danse à l'école, afin d'en dégager des objectifs communs et relancer dès la rentrée 2024 des dispositifs d'EAC partagés par tous ses acteurs. Orchestres, chorales, classes de danse, les musiques actuelles, toutes ces propositions seront étudiées
- **En juin 2024**, les orchestres à l'école du Bailleul et de Solesmes boucleront leur cycle de 3 ans. Le bilan de ces trois années d'activité sur le temps scolaire devra se préoccuper de la suite à donner à ces dispositifs. Une enquête sera menée auprès des familles pour connaître les motivations des élèves prêts à poursuivre l'aventure. Il conviendra alors de déterminer la réponse à y apporter.
- Cette même enquête peut être menée sur les dispositifs permanents des quartiers de la ville de Sablé, quelles passerelles entre ces enseignements spécifiques sur le temps scolaire et les enseignements traditionnels du Conservatoire, renouvellement des compositions des orchestres, temps d'enseignement dédié à ces dispositifs.
- **Rentrée 2024** : De nouveaux dispositifs d'OAE se mettent en place.
- **De 2025 à 2029**, évaluation continue, partagée et aménagement de ces nouvelles propositions.

Développement social, environnemental, économique

- **Septembre 2024** : l'ouverture des enseignements artistiques au plus grand nombre passera par la mise en place d'une **tarification sociale** adaptée aux familles les plus démunies. Tarif indexé au quotient familial ou tarif réduit pour les catégories les plus défavorisées une étude doit être menée avec l'aide des services financiers de la Communauté de communes. Cette proposition tarifaire doit être validée par le conseil communautaire au **printemps 2024**.
- La question environnementale passera par une campagne d'information sur les gestes écocitoyens, par une recherche sur des aménagements encore possibles du bâtiment rue Saint Denis (espaces arborés, éclairage adapté, isolations phoniques).



- Lors de la mise en œuvre des nouveaux locaux sur le quartier de Montreux, une attention particulière sera portée sur l'empreinte carbone de ce bâtiment.
- L'axe économique passera dès la mise en œuvre de ce projet par une politique d'achat durable, de proximité et sur des instruments d'occasion quand cela est possible.

#### Développement et valorisation de l'accueil du handicap

- Depuis **septembre 2023**, une campagne de sensibilisation de l'ensemble de l'équipe du Conservatoire à l'accueil inclusif des personnes en situation de handicap.
- **2024-2025** : Un plan de formation d'une équipe plus restreinte enseignante et administrative est en cours d'élaboration dispensée par les organismes spécialisés – CNFPT et Mayenne Culture.
- Afin d'ouvrir des ateliers adaptés, des heures d'enseignement devront être libérées sur cette spécialisation. Cette demande d'ouverture de poste sera établie après un recensement des besoins en partenariat avec les institutions spécialisées.
- A terme, pour la **rentrée 2025 ou 2026**, l'établissement devrait être en mesure d'être pôle ressource handicap de son secteur.

#### De nouveaux locaux pour la danse, le théâtre, les arts plastiques et les activités de bien-être

- *Septembre 2025 : Cours de danse à Francine Lancelot*  
La compagnie *l'Eventail* cessant son activité fin 2024 libèrera l'Espace Francine Lancelot sur le quartier Montreux situé à 900 m de l'Apostrophe. Dans cet espace, un studio pourra accueillir les cours de danse du Conservatoire. La restauration du parquet sera programmée pour une livraison en septembre 2025.
- *Septembre 2026 : Pôle culturel et sportif*  
D'autres travaux d'envergure sont programmés sur la halle Montreux jouxtant cet espace pour y accueillir d'une part des activités sportives – gymnase – ainsi qu'un deuxième studio de danse et une salle d'activités de bien-être – yoga, tai chi, pilates.
- *Septembre 2028 : Théâtre et arts visuels rejoignent la halle Montreux*  
Un programme de réhabilitation d'un troisième espace viendra finir la restauration de ce nouveau pôle culturel et sportif avec l'accueil des activités d'art plastique, théâtre et activités de bien-être.

## VIII. REMERCIEMENTS



La rédaction de ce projet d'établissement est le fruit d'une réflexion collaborative durant cette première année à la direction du Conservatoire du Pays sabolien avec de nombreux partenaires que Je tiens à remercier ici.

En tout premier lieu, merci à l'écoute et au soutien des élus de la Communauté de communes du Pays sabolien, plus particulièrement Daniel Chevalier son président, Jean-Louis Lemarié, maire d'Asnières-sur-Vègre, délégué à la culture et Jean-François Zalesny quatrième vice-président en charge du tourisme.

Merci à Mélanie Duchemin directrice générale des services pour son soutien sur un bon nombre de dossiers liés à ce projet.

Merci à Roland Bouchon, directeur de la culture et du patrimoine du Pays sabolien qui m'a toujours été d'un grand soutien lors de nos échanges riches et constructifs, tout au long de l'écriture de ce texte.

La rédaction de ce projet n'aurait pas été possible sans la collaboration de l'ensemble de l'équipe pédagogique et administrative du Conservatoire. Leur écoute et leur contribution au cours de nombreuses réunions et échanges plus ou moins formels m'ont été très profitables. Des remerciements appuyés à toute l'équipe.

Merci enfin aux membres du conseil d'établissements, aux élèves et parents d'élèves qui ont su apporter leur contribution le moment venu.